

Travaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sur des corpus québécois de livres anciens

The Work of the Bibliothèque et Archives nationales du Québec on its Collection of Rare Québec Books

Trabajos realizados por la Biblioteca y los Archivos Nacionales de Quebec sobre corpus quebequenses de libros antiguos

Claudine Jomphe

Volume 53, numéro 1, janvier–mars 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029213ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029213ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jomphe, C. (2007). Travaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sur des corpus québécois de livres anciens. *Documentation et bibliothèques*, 53(1), 7–14. <https://doi.org/10.7202/1029213ar>

Résumé de l'article

Les travaux qui font l'objet du présent article tirent leur origine du constat de notre ignorance commune des collections québécoises de livres anciens, constat formulé par le professeur Yvan Lamonde de l'Université McGill, spécialiste de l'histoire des idées et de l'imprimé au Québec, puis endossé par un groupe de chercheurs et de professionnels des milieux documentaires. Cet article est tiré d'une communication présentée par l'auteure lors de la séance intitulée « Le livre ancien, de la Nouvelle-France à demain. Les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec » et figurant au programme du colloque Rabelais ou « Les aventures des gens ». L'hybridité des récits rabelaisiens. Ce colloque, organisé en partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) par les professeurs Diane Desrosiers-Bonin, de l'Université McGill, Claude La Charité, de l'Université du Québec à Rimouski, et Renée-Claude Breitenstein, de l'Université McGill, a eu lieu du 27 au 31 août 2006. Les travaux dont il est ici question sont des projets de recherche, qu'il ne faut pas confondre avec les travaux bibliothéconomiques menés par BANQ sur sa propre collection institutionnelle de livres anciens.

Travaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sur des corpus québécois de livres anciens

CLAUDINE JOMPHE

Direction de la recherche et de l'édition
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
claudine.jomphe@banq.qc.ca

Aux nombreux collaborateurs qui ont rendu ces travaux possibles.

Aux communautés religieuses québécoises, gardiennes de ce patrimoine au fil des ans.

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Les travaux qui font l'objet du présent article tirent leur origine du constat de notre ignorance commune des collections québécoises de livres anciens, constat formulé par le professeur Yvan Lamonde de l'Université McGill, spécialiste de l'histoire des idées et de l'imprimé au Québec, puis endossé par un groupe de chercheurs et de professionnels des milieux documentaires. Cet article est tiré d'une communication présentée par l'auteure lors de la séance intitulée « Le livre ancien, de la Nouvelle-France à demain. Les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec » et figurant au programme du colloque Rabelais ou « Les aventures des gens ». L'hybridité des récits rabelaisiens. Ce colloque, organisé en partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) par les professeurs Diane Desrosiers-Bonin, de l'Université McGill, Claude La Charité, de l'Université du Québec à Rimouski, et Renée-Claude Breitenstein, de l'Université McGill, a eu lieu du 27 au 31 août 2006. Les travaux dont il est ici question sont des projets de recherche, qu'il ne faut pas confondre avec les travaux bibliothéconomiques menés par BANQ sur sa propre collection institutionnelle de livres anciens.

The Work of the Bibliothèque et Archives nationales du Québec on its Collection of Rare Québec Books

The work described in this article began as the result of a shared lack of knowledge and appreciation of the collections of rare Québec books. This conclusion was put forward by Yvan Lamonde, professor at McGill University, specializing in the history of ideas and of printing in Québec, and endorsed by a group of researchers and professionals working in libraries. This article is based on a paper presented by the author at a seminar titled *Le livre ancien, de la Nouvelle-France à demain. Les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* that was part of the programme of the conference titled *Rabelais ou « Les aventures des gens »*. L'hybridité des récits rabelaisiens. The conference, organised jointly by the Bibliothèque et Archives nationales du Québec and professors Diane Desrosiers-Bonin, of McGill University, Claude La Charité, of the Université du Québec à Rimouski and Renée-Claude Breitenstein, of McGill University, was held from August 27 to 31, 2006. The work presented in this article is not to be confused with the bibliographic work carried out by the Bibliothèque et Archives nationales du Québec on its own collection of rare books.

Trabajos realizados por la Biblioteca y los Archivos Nacionales de Quebec sobre corpus quebequenses de libros antiguos

Los trabajos -objeto del presente artículo- se originan a partir del reconocimiento de nuestra ignorancia común sobre las colec-

ciones quebequenses de libros antiguos. Esta constatación fue formulada por el profesor Yvan Lamonde de la Universidad McGill, especialista en historia de las ideas y del impreso en Quebec y, luego, apoyada por un grupo de investigadores y profesionales del medio documental. Este artículo se extrajo de una comunicación presentada por el autor durante la reunión titulada « El libro antiguo, desde la Nueva Francia hasta el mañana. Las colecciones de la Biblioteca y los Archivos Nacionales de Quebec y que figura en el programa del coloquio internacional « Rabelais o « Las aventuras de la gente ». La hibridación de los relatos de Rabelais ». Este coloquio fue organizado por los profesores Diane Desrosiers-Bonin de la Universidad McGill, Claude La Charité de la Universidad de Quebec en Rimouski y la Sra. Renée-Claude Breitenstein de la Universidad McGill, en cooperación con la Biblioteca y los Archivos Nacionales de Quebec y se llevó a cabo del 27 al 31 de agosto de 2006. Los trabajos presentados en esta oportunidad son proyectos de investigación y no deben confundirse con aquellos sobre biblioteconomía que efectúa la Biblioteca y los Archivos Nacionales de Quebec sobre su propia colección institucional de libros antiguos.

Certes, tel bibliothécaire, tel chercheur ont acquis, au fil de leurs travaux, une connaissance parfois admirable de certains fonds documentaires comprenant des ouvrages anciens, mais ces connaissances sont toujours fragmentaires et elles ne sauraient, par simple voie d'addition, constituer la base sur laquelle la société québécoise pourrait développer une vision d'ensemble de ce corpus. Celui-ci constitue pourtant, *de facto*, une composante irremplaçable de son histoire intellectuelle. Quels sont ces livres? Où sont-ils conservés? Peut-on y avoir accès? Comment dénicher l'information qui les concerne? Voilà des questions qui intéressent, bien évidemment, tout chercheur devant consulter ces ouvrages, et tout professeur désireux d'attiser chez ses étudiants la flamme des études d'Ancien Régime par une expérience concrète de ce corpus, curieuse de ses caractéristiques matérielles et ouverte à ses enseignements.

Ces premières interrogations en appellent d'autres, qui s'ouvrent à la dimension historique de ce corpus. À qui ces livres ont-ils appartenu? Quand ont-ils été acquis, par quels moyens et en vue de quels

usages? Quels ouvrages abondent dans ces collections ou, au contraire, semblent faire défaut? Ces questions devraient interpeller autant les gens du milieu documentaire québécois que toutes les personnes curieuses de l'histoire intellectuelle du Québec. Poursuivons. Dans quelles conditions ces livres sont-ils conservés? Leurs propriétaires actuels leur reconnaissent-ils une valeur patrimoniale? Comment conçoivent-ils leurs droits et leurs devoirs à l'égard de ces documents? Comment entrevoient-ils l'avenir de ces collections? Voilà qui intéresse maintenant au premier chef Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en tant que lieu de mémoire par excellence des patrimoines imprimés québécois et relatifs au Québec. C'est ainsi que, de ce flot de questions encore sans réponses, est né le projet d'un inventaire des collections québécoises de livres anciens, ayant comme objectif principal la création d'un catalogue collectif qui donnerait accès aux données recueillies sur ce corpus documentaire.

À l'heure actuelle, trois projets constituent l'assise de cette vaste entreprise d'inventaire des collections québécoises de livres anciens, et c'est à ce titre qu'ils seront décrits et commentés dans les pages qui suivent. BAnQ est partenaire des deux premiers, menés respectivement par Marc André Bernier, professeur au Département de français de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et par Claude La Charité, professeur au Département de lettres de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), avec la collaboration de deux professeurs de l'Université Laval, Michel de Waele et Sabrina Vervacke. Le troisième projet consiste en un « État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses du Québec » dont BAnQ assume la maîtrise d'œuvre, et qui est piloté par Éric Bouchard, historien, sous la supervision conjointe du directeur général de la conservation et du directeur général des archives de BAnQ. Comme ces projets ont démarré au cours de l'année 2005, c'est-à-dire tout récemment, il sera ici question du contexte de leur conception et des défis de leur mise en œuvre, car il n'est pas encore possible de brosser un tableau détaillé de leurs résultats. Ces travaux seront également replacés dans le contexte des débats actuels sur le patrimoine documentaire religieux au Québec, car la majorité des collections à cataloguer dans le cadre du projet d'inventaire des collections québécoises de livres anciens sont liées, à des degrés divers, à des communautés religieuses.

Pertinence et faisabilité

Le chantier entrevu s'annonçait vaste et complexe. Il a donc paru nécessaire, avant d'amorcer des démarches, de sonder un groupe de chercheurs et de bibliothécaires sur la pertinence et la faisabilité d'un tel projet. En mai 2004, au cours de la rencontre annuelle

de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), le professeur Michel De Waele, spécialiste de l'histoire moderne à l'Université Laval, organisait un colloque-atelier afin d'approfondir ces deux questions, avec le soutien de BAnQ et d'un comité scientifique¹. Ce colloque a suscité une vingtaine de communications abordant un aspect ou l'autre de ce projet d'inventaire, et il a permis de réunir une soixantaine de chercheurs et de professionnels des milieux documentaires qui s'intéressent au corpus québécois des livres anciens². Le bilan de ces échanges, documenté par des exemples concrets de collections sondées un peu partout au Québec, a confirmé la pertinence du projet entrevu, même si les participants ne se sont guère risqués à estimer le nombre de documents qui pourraient être ainsi découverts et inventoriés.

La question, cruciale, de la faisabilité a été abordée principalement par les représentants du milieu documentaire, du point de vue des méthodes de cueillette de l'information³ et de la constitution d'un catalogue collectif⁴, mais surtout du point de vue des orientations à prendre concernant le travail de catalogage bibliographique. À cet égard, les participants ont constaté la grande variabilité des niveaux de description bibliographique retenus dans les différents catalogues consultés, non seulement d'une institution à l'autre mais aussi, fréquemment, au sein d'un même catalogue. Ils ont noté également le laconisme de nombreuses notices proposées par les institutions, même les plus prestigieuses. Il est fréquent, en effet, que les institutions documentaires ne disposent pas des ressources, ni quantitativement ni même qualitativement, pour assurer un catalogage adéquat de leurs collections anciennes. Les vastes possibilités offertes par les normes bibliographiques internationales se trouvent donc sous-utilisées, alors qu'elles faciliteraient significativement la recherche sur ces corpus. Finalement, les critères permettant de délimiter le corpus qui serait inventorié ont également été discutés, du point de vue de la situation géographique, des limites chronologiques et de la nature des documents : on a, par exemple, recommandé d'inclure les manuscrits qui ont servi à des fins de diffusion,

1 Titre de ce colloque-atelier : « Inventaire des imprimés anciens (XV^e-XVIII^e siècles) au Québec : travaux pour une histoire du livre, des collections et de la lecture ». Comité scientifique : Marc André Bernier (UQTR), Michel Brisebois (alors à Bibliothèque et Archives Canada), Brenda Dunn-Lardeau (UQAM), Claudine Jomphe (BAnQ), Michel de Waele (Université Laval).

2 Parmi les chercheurs se trouvaient des littéraires, des historiens et des historiens de l'art ; on comptait, parmi les représentants des milieux documentaires, des archivistes, des bibliothécaires et un cartothécaire.

3 On a évoqué la possibilité de numériser sur place les pages clés de chaque ouvrage. Dans les projets actuels, la photographie numérique a été retenue en raison de son coût et de son utilisation conviviale.

4 Fallait-il créer ce catalogue collectif d'entrée de jeu, à partir des catalogues existants, puis l'enrichir progressivement au fil des nouvelles collections inventoriées? À l'heure actuelle, les travaux progressent en sens inverse : le catalogue contiendra d'abord les notices des diverses collections inventoriées dans le cadre du projet et il s'élargira pour accepter par la suite, si possible, les notices des collections déjà inventoriées par diverses institutions.

et qui remplissaient donc une fonction typique des corpus imprimés⁵.

Le grand remue-ménages souhaité par les organisateurs de ce colloque avait donc eu lieu et le mot de la fin, prononcé par la présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dont l'intérêt pour le livre ancien est connu, avait fini de galvaniser les troupes. Le risque était réel, cependant, que tout cela reste au stade des bonnes intentions, en raison de la complexité inhérente à un tel projet, de l'ampleur des ressources requises et du nombre, ainsi que de la diversité, des partenaires qu'il fallait impliquer.

Œuvres de chaires

Fort heureusement, deux Chaires de recherche du Canada ont été accordées, coup sur coup, à deux professeurs spécialistes de littérature française d'Ancien Régime, Marc André Bernier (UQTR) et Claude La Charité (UQAR). Inspirés par d'heureuses trouvailles dans certains fonds québécois de livres anciens, ainsi que par les hypothèses de travail entrevues au colloque de l'ACFAS, ces deux chercheurs ont décidé d'inscrire au programme de leur chaire de recherche un projet d'inventaire des livres anciens. Ils assuraient ainsi, de manière continue, un encadrement, un financement et une main-d'œuvre dont ne saurait disposer, pour un tel projet, aucune institution documentaire.

La contribution de BANQ à ces projets, sollicitée par ces deux chercheurs et conçue avec eux, consiste principalement en un soutien bibliothéconomique dans le domaine du livre ancien et en un contrôle général de qualité bibliographique⁶. Par ailleurs, en vertu d'ententes de collaborations interuniversitaires, les professeurs Michel de Waele et Sabrina Vervacke de l'Université Laval se sont joints également au projet, lui fournissant ainsi l'assise d'un troisième lieu géographique, la ville de Québec, et le consolidant par une expertise et une force de travail additionnelles.

À l'heure actuelle, ce qu'il convient désormais de présenter comme un réseau structuré de collaborateurs tente de trouver un partenaire dans la région

montréalaise, qui constituerait la dernière composante de la grande équipe de recherche réunie autour de ce projet d'inventaire des livres anciens au Québec.

Méthodologie et ressources

Les travaux ont démarré avec les délais inhérents à ce genre de projets, pour lesquels il faut d'abord mettre en place une infrastructure informatique, surmonter les habituelles embûches administratives, recruter et former les équipes. Plusieurs échanges et séances de travail ont eu lieu pour assurer le développement du bordereau sur lequel les renseignements bibliographiques choisis seraient consignés. Celui-ci se concentre sur l'information essentielle et, par exemple, il ne documente pas toutes les caractéristiques matérielles des ouvrages, telles que le type de reliure, les couleurs d'encre, les techniques d'illustrations, et ainsi de suite. Il comprend, cependant, l'ensemble des marques de possession: *ex-libris*, cachets, armes et monogrammes. Celles-ci ont été retenues à l'unanimité, malgré les défis de l'identification des possesseurs, voire du simple déchiffrement de leur griffe, en raison de leur contribution significative et habituellement irremplaçable à l'histoire des collections et, par conséquent, à l'histoire du livre et de l'imprimé. Par ailleurs, attachées à la notice de chaque ouvrage dans le catalogue collectif, le chercheur trouvera les photographies numérisées des pages de titres et des pages portant des marques de possession, qui lui fourniront un complément d'information fort utile. Enfin, l'exclusion initiale de certains champs bibliographiques n'empêche aucunement un travail ultérieur d'enrichissement des notices de certains ouvrages par un personnel disposant de connaissances bibliothéconomiques spécialisées.

Les équipes de travail qui assurent la cueillette de données sur le terrain sont, en effet, recrutées parmi les étudiants en littérature et en histoire, candidats au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. Ceux-ci ne possèdent donc pas de connaissances bibliothéconomiques et, sauf exception, ils n'ont guère de notions des langues latine et grecque. Leurs connaissances historiques et littéraires des siècles concernés par le projet varient, mais on ne saurait, à cette étape de leur formation, les considérer approfondies. Pourtant, cette main-d'œuvre caractéristique des projets de recherche universitaires constitue l'indispensable bras séculier de ces projets d'inventaires qui, sans elle, auraient pu être rêvés, certes, mais non pas planifiés ni entrepris.

Qui dit *étudiants*, dit nécessairement *formation* et *encadrement*. BANQ et ses partenaires se sont partagé cette tâche, clé de voûte du projet. En constituant la première équipe, le professeur Bernier de l'UQTR a placé la barre des exigences à bonne hauteur. Les étudiants ont été préparés par des cours intensifs de latin et par des séances de formation portant sur

5 L'histoire de l'imprimé ne permet pas de déterminer ce qu'est un corpus ancien sur la base d'un événement historique qui délimiterait, en lui-même et précisément, la période visée. Par ailleurs, les institutions documentaires adoptent des limites temporelles significativement différentes pour ces corpus. Assumant cette part d'arbitraire, les responsables des projets en cours ont convenu d'adopter l'an 1800 comme limite des corpus qui seraient inventoriés. Certaines communications ont traité de documents que l'on trouve habituellement dans les collections spécialisées et qui, souvent, relèvent aussi bien de l'archivistique que de la bibliothéconomie, comme les documents cartographiques. À l'heure actuelle, ces documents n'ont pas été exclus du projet d'inventaire. À moins que cela ne soulève des difficultés majeures, notamment du point de vue quantitatif, ils seront vraisemblablement traités, avec le soutien des spécialistes concernés.

6 Comme cette expertise de BANQ, une fois traduite en temps salarial, constitue un investissement financier, elle a permis aux titulaires des deux chaires de répondre à une exigence posée par la Fondation canadienne de l'innovation et d'obtenir, grâce aux ententes conclues avec BANQ et d'autres partenaires, les fonds suffisants pour doter chacun leur chaire de recherche de l'infrastructure technologique requise.

la bibliographie matérielle et sur l'informatique documentaire, dispensées respectivement par Michel Brisebois, spécialiste des livres anciens de BANQ, et par le personnel des bibliothèques de l'UQTR. Tant les méthodes d'encadrement que la formation des équipes étudiantes ont pu être (ou, dans certains cas, seront) consolidées au cours d'une première étape de rodage, les chercheurs responsables des projets ayant décidé de travailler d'abord sur une collection de livres anciens appartenant à leur propre institution et nécessitant un travail de catalogage bibliographique.

Pour chaque collection à cataloguer, les étapes de travail et les responsabilités se partagent donc comme suit :

- a. *Cueillette de données.* Elle se fait sur place, par des équipes d'étudiants supervisées. Comme il importe d'investir le moins longtemps possible les lieux où sont conservées ces collections, on a convenu de prendre, pour chaque ouvrage, une photographie numérique des pages contenant l'information bibliographique pertinente⁷. À cette étape, les étudiants prennent des notes additionnelles s'il y a lieu, afin de remplir les champs descriptifs qui se rattachent à l'exemplaire qu'ils ont en main;
- b. *Repérage des notices mères.* De retour à l'université, les étudiants interrogent diverses bases de données afin de repérer, parmi les notices disponibles, celle qui correspond à chacun des ouvrages qu'ils ont eus entre les mains. Lorsqu'ils trouvent plusieurs notices pour un même ouvrage, la meilleure sera sélectionnée à l'aide de trois critères : *pertinence* (la notice correspond-elle à la bonne édition ?); *provenance* (de quelle institution cette notice est-elle issue ?); *exhaustivité* (toute l'information souhaitée est-elle présente ?). Une fois importée, cette notice sera complétée par les notes concernant l'exemplaire particulier figurant dans la collection inventoriée. Elle sera corrigée, s'il y a lieu et, finalement, uniformisée par un étudiant chef d'équipe suivant le bordereau catalogographique retenu;
- c. *Contrôle de qualité.* Ces lots de notices uniformisées sont ensuite transmis à BANQ, qui les confie à deux bibliothécaires fraîchement diplômées et embauchées spécialement pour soutenir ces projets d'inventaires. Ces deux bibliothécaires assurent une première étape de vérification spécialisée des notices produites, sous la supervision du responsable de la collection des livres anciens à BANQ, Michel Brisebois⁸. Des

vérifications additionnelles, livres en main, sont prévues à cette étape pour tous les cas incertains, afin d'assurer la qualité de l'information bibliographique retenue;

- d. *Constitution du catalogue collectif.* La quatrième et dernière étape du travail, c'est-à-dire le versement de ces notices dans un catalogue collectif, est au programme de l'année 2007.

Avancement des travaux

À l'heure actuelle, les équipes ont avancé comme suit :

- a. L'équipe du professeur Marc André Bernier a fini de cataloguer les documents pertinents de la collection Mémoris de l'UQTR, qui totalise environ 15 000 documents portant sur l'histoire littéraire québécoise, française, anglaise et nord-américaine publiés avant 1900 ou relatifs à cette période⁹. L'équipe a produit quelque 930 notices cataloguant l'ensemble des documents concernant la période antérieure à 1800, dont 6 livres du XVII^e siècle et 53 livres du XVIII^e siècle¹⁰. Les deux bibliothécaires embauchées par BANQ pour vérifier les notices sont en train d'examiner cette première cuvée. Sous l'œil perspicace de Michel Brisebois, elles précisent la méthode documentaire qu'utilisent les étudiants et l'enrichissent de notions d'histoire du livre et de bibliothéconomie. Elles cernent les difficultés principales et les erreurs récurrentes en vue d'une rétroaction auprès des équipes. Elles dispenseront, au cours de l'année, des séances de formation destinées aux diverses équipes;
- b. L'équipe du professeur Bernier vient également de terminer la cueillette d'information dans la collection du collège jésuite Jean-de-Brébeuf, magnifiquement relogée en 2004 dans des locaux rénovés à cette fin, mais encore dépourvue d'un véritable catalogue. Sur un total de quelque 200 000 volumes, la collection compte environ 3 000 ouvrages antérieurs à 1800, dont 80 volumes issus de la première bibliothèque canadienne, la bibliothèque de l'Ancien Collège des Jésuites de Québec¹¹;

des spécialistes en poste dans les institutions québécoises s'apprêtent à prendre leur retraite.

⁷ Il faudrait parler, dans bien des cas, de lieux d'entreposage plutôt que de lieux de conservation. En temps normal, ces lieux ne sont donc pas ouverts au public et, souvent, l'accès à ces collections pour consultation est lui-même restreint, faute de ressources.

⁸ BANQ contribue ainsi, à petite échelle mais de manière significative, à préparer la relève bibliothéconomique dans le domaine du livre ancien, alors que la plupart

⁹ Le professeur Bernier présente ainsi les origines de cette collection, rattachée depuis peu à sa chaire de recherche : « Les ouvrages proviennent des nombreux partenariats institutionnels ou personnels créés au fil des ans. Des collaborations importantes et soutenues sont dues notamment à la générosité du Cégep de Saint-Laurent, du Collège de Joliette, du Collège de Bois-de-Boulogne, de la Commission scolaire de Montréal, de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Bibliothèque nationale du Canada. »

¹⁰ Pour de ce banc d'essai, exceptionnellement, les étudiants ont catalogué non seulement des livres anciens, mais également des ouvrages portant sur la période antérieure à 1800 et publiés après cette date, ce qui explique les chiffres ci-dessus.

¹¹ Cette dernière information est tirée d'une page du site Web du Collège Jean-de-Brébeuf présentant cette collection de livres anciens. Vers la fin de l'été 2006, le site a été modifié et cette page semble avoir disparu. On peut la retrouver en cache

- c. L'équipe du professeur Bernier entreprend actuellement l'inventaire du fonds ancien de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Hyacinthe, prêtant ainsi main-forte au seul professionnel responsable de cette collection qui compte environ 200 000 documents¹². L'équipe complètera et enrichira le travail de catalogage du bibliothécaire en poste pour les quelque 1 400 ouvrages constituant le fonds ancien, et BAnQ vérifiera le tout par la suite;
- d. À l'Université Laval, les professeurs Sabrina Vervacke et Michel de Waele commenceront dès l'automne 2006 des travaux dans la collection de livres anciens de l'Université, laquelle n'a pas de spécialiste attitré et n'est pas convenablement cataloguée. Après avoir traité les quelque 2 200 documents qui constituent la collection antérieure à 1800, l'équipe souhaite se tourner vers la très réputée, et tout aussi insuffisamment documentée, collection du Centre de référence de l'Amérique française du Musée de la civilisation, issue de la bibliothèque du Séminaire de Québec fondé en 1663;
- e. À l'UQAR, le professeur Claude La Charité orchestrera, au cours de l'année universitaire 2006-2007, le déménagement de la collection du Grand Séminaire de Rimouski vers les locaux récemment aménagés du Laboratoire Taché, créé en soutien à la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire. Le début des travaux d'inventaire de cette collection est prévu pour l'été 2007.

État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses du Québec

Le projet d'*État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses du Québec* est mené de manière autonome par BAnQ. S'il diffère substantiellement des travaux d'inventaires présentés ci-dessus, il s'en approche tout de même assez pour permettre des échanges et des arrimages pertinents, d'où l'intérêt de le présenter ici.

En quoi consiste ce projet ? Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un « état », c'est-à-dire d'un portrait général produit, comme un inventaire, par une cueillette de données, mais limitant sa perspective au niveau d'une description générale, contrairement à l'inventaire qui fournit une information sur chaque objet. Le corpus auquel s'intéresse cet *État des fonds et collections documentaires* est double : il inclut à

En quoi consiste ce projet ? Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un « état », c'est-à-dire d'un portrait général produit, comme un inventaire, par une cueillette de données.

la fois les archives et les collections d'imprimés. La période visée se prolonge jusqu'en 1968, et le groupe de propriétaires concernés, à l'heure actuelle, se limite aux communautés religieuses. L'introduction du premier rapport d'étape d'Éric Bouchard, responsable de ce projet à BANQ, explique bien les orientations ainsi que les objectifs de cette entreprise.

« En raison de la place [prééminente] que [les communautés religieuses] ont naguère occupée dans la société québécoise, l'importance des collections et des fonds [documentaires] conservés peut, dans certains cas, être d'ordre national. C'est donc à titre de partenaire et de conseiller que BANQ sollicite une collaboration des communautés, collaboration essentielle au succès de l'entreprise.

Ce portrait doit être établi grâce à une cueillette de toutes les données disponibles sur [ces] fonds et collections. Il permettra de mieux faire connaître des ressources documentaires trop souvent méconnues, mais aussi d'orienter les éventuelles demandes de soutien ou d'expertise concernant les fonds ou les collections jugés d'intérêt prioritaire. En recueillant des données sur l'état matériel, la gestion et l'avenir des collections, on pourra finalement signaler les besoins exprimés par les communautés et les risques de dispersion ou de transfert à court ou moyen terme¹³. »

Le travail d'Éric Bouchard est donc celui d'un explorateur, appelé à cartographier à grands traits des collections patrimoniales dont certaines se révéleront riches d'imprimés antérieurs à 1800 et pourront, dès lors, retenir l'attention des équipes vouées au catalogage bibliographique des fonds anciens. Que nous réservent les 220 lieux de conservation de ce patrimoine documentaire religieux, distribués sur l'ensemble du territoire québécois et gérés par plus de 150 communautés ? À titre d'exemple, le premier rapport d'étape d'Éric Bouchard estime à quelque 9 000 volumes le nombre des ouvrages antérieurs à 1800 présents dans les 14 premiers lieux visités¹⁴.

« Comme prévu, les communautés les plus anciennes possèdent les fonds les plus riches,

à l'adresse suivante : < http://www.brebeuf.qc.ca/cgi-bin/index.cgi?page=a8o_6 >.
L'estimation retenue ici du nombre d'ouvrages figurant dans cette collection, distincte du chiffre avancé dans cette page Web, est celle du spécialiste des livres anciens à BAnQ.

12 On trouvera une brève présentation de cette collection, fondée en 1811, et de son histoire à l'adresse suivante : < http://www.bibssh.gc.ca/fr/bssh_fr.htm >.

13 Éric Bouchard, *État des fonds et collections des communautés religieuses du Québec. 1^{er} rapport d'étape*, p. 1. Il s'agit d'un document interne.

14 Ibid., p. 2 et 12.

12 | JANVIER • MARS 2007 | DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Les documents publics produits par le gouvernement dans le cadre de cette consultation, qui comprennent le communiqué de presse initial, le document de consultation (sorte de guide explicatif), le questionnaire en ligne et, par la suite, le rapport de la commission, sont, en effet, très instructifs. Le patrimoine documentaire est évoqué dans tous les documents préparatoires, mais il se limite au patrimoine archivistique²⁰. Le tir a été rectifié par la suite, quoique de manière plus discrète, lorsque la Bibliothèque nationale du Québec, avant sa fusion avec les Archives nationales du Québec, a été appelée à siéger au sein du comité d'experts du ministère de la Culture et des Communications pour collaborer à l'élaboration d'une analyse des documents issus de la consultation publique²¹. La grille d'analyse fournie à ce comité d'experts plaçait en effet le patrimoine archivistique et le patrimoine imprimé sur un même pied, comme constituantes du patrimoine documentaire. Cependant, le rapport produit par la Commission de la culture, lorsqu'il aborde le patrimoine documentaire,

Les ressources sont cependant canalisées vers d'autres types de patrimoines dont l'importance est jugée supérieure, par exemple, les patrimoines immobilier, mobilier et archivistique.

se concentre sur le patrimoine archivistique, pour lequel il prévoit des mesures intéressantes auxquelles BAnQ, par sa Direction générale des archives, est associée; ce rapport ne fait cependant aucune mention du patrimoine documentaire imprimé. On peut le dire représentatif, à cet égard, des préoccupations exprimées durant les consultations publiques. Sur 189 mémoires et réponses au questionnaire déposés au cours des consultations publiques, en effet, 29 (15,3 %) évoquaient le patrimoine documentaire archivistique, dont 21 (11 %) de manière substantielle, ce qui traduit, semble-t-il, un intérêt significatif pour ce type de patrimoine. Le portrait est tout autre, hélas! pour le patrimoine imprimé, puisque seulement 4 mémoires (2 %) en traitaient, dont un seul (0,5 %) de manière un peu plus étoffée²².

Ce tableau, qui place le patrimoine imprimé tout en bas de la liste des priorités lorsqu'il s'agit de patrimoine religieux, est fidèle à ce que l'on peut observer, la plupart du temps, au sein des communautés religieuses approchées dans le cadre du projet d'*État des fonds et collections documentaires*. À quelques notables exceptions près, les interlocuteurs de BANQ se montrent assez peu sensibles à la question du patrimoine imprimé. Certains se savent possesseurs d'ouvrages de valeur et souhaiteraient pouvoir leur consacrer davantage de ressources. Dans les faits, les ressources sont cependant canalisées vers d'autres types de patrimoines dont l'importance est jugée supérieure, par exemple, les patrimoines immobilier, mobilier et archivistique²³.

18 Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, *Croire au patrimoine religieux du Québec. Mandat d'initiative entrepris par la Commission de la culture : rapport*, Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec, Québec, 2006. Ce rapport est également disponible en ligne, à l'adresse suivante : <<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/rapport-patrimoine.html>>.

19 Voir la recommandation n° 22, à la p. 33 de la version Web du rapport de la Commission de la culture (<<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/rapport-patrimoine.html>>).

20 Dans l'ensemble de ces documents, on ne relève qu'une seule mention du patri-
moine documentaire imprimé, tout à fait marginale. À l'annexe 1 du document
de consultation, qui résume quelques articles de la *Loi sur les biens culturels* puis
donne un petit nombre de définitions, on lit, en effet, que les termes « bien histo-
rique » s'appliquent à « (t)out manuscrit, imprimé, document audiovisuel ou objet
façonné dont la conservation présente un intérêt historique, à l'exclusion d'un
immeuble » (Patrimoine religieux du Québec. Mandat entrepris à l'initiative de
la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec: document de
consultation, Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec,
Québec, 2005, p. 33 de la version numérique).

21 Cette analyse est destinée à la ministre de la Culture et des Communications; il ne s'agit pas du rapport produit par la Commission de la culture.

22 Chiffres obtenus avec la collaboration de Daniel Ducharme, archiviste à BAQ, qui a analysé les mémoires portant sur les archives pour les Archives nationales du Québec.

23 On comprend mieux la situation générale du patrimoine imprimé des communautés religieuses du Québec en la comparant à la situation générale des archives, qui constituent l'autre type de patrimoine documentaire. La collection de fonds d'archives est habituellement placée sous la responsabilité d'une personne formée en archivistique, qu'il s'agisse d'un technicien ou d'un professionnel, et cette personne peut fournir des précisions sur la nature de cette collection. Les communautés peuvent solliciter une aide financière pour traiter leurs fonds, grâce à l'existence de programmes gouvernementaux conçus à cette fin pour aider les organismes sans but lucratif. Ces mécanismes encouragent le respect des normes archivistiques reconnues et la production d'outils de recherche efficaces. Les conditions de conservation des archives témoignent également d'un souci de préservation matérielle de ces documents (« voûtes » prévues à cette fin). Enfin, si les communautés religieuses n'en sont pas toutes rendues à un stade avancé de réflexion concernant l'avenir de leurs archives, elles peuvent néanmoins s'appuyer sur les travaux de quelques associations ou comités voués précisément à la défense et à la promotion de ce patrimoine et rassemblant des individus qualifiés — on pense, par exemple, au Regroupement des archivistes religieux. Toutes ces conditions témoignent de la reconnaissance de la valeur patrimoniale des archives des communautés religieuses; en retour, elles confirment et accroissent cette même

reconnaissance. Or, dans le cas du patrimoine imprimé, on n'observe *aucune de ces conditions générales*: le contraste ne saurait être plus grand.

25 Sur l'importance des inventaires, voir l'ensemble de la partie 1 du rapport de la Commission de la culture, intitulée « Connaitre le patrimoine religieux », et particulièrement les points 1.1, 1.2 et 1.3, p. 12-17 de la version Web (<<http://www.assnat.qc.ca/fr/37legislativ2/commissions/cc/rapport-patrimoine.html>>).